

FORMATION DES ASSISTANTS DE PRÉVENTION PRÉALABLE A LA PRISE DE FONCTION

RESPONSABLE CNFPT DE CE STAGE	Franck PETITEAU	DURÉE	5 JOURS (3+2 jours)	Code SXAO2
CONTACT CDG	Géraldine LEVIER : geraldine.levier@cdg72.fr			

COÛT	Formation non payante
PUBLIC	Tout agent proposé par sa collectivité pour assumer les fonctions d'Assistant de Prévention

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Permettre la prise de fonction d'Assistant de Prévention ↳ Définir les situations de travail, le rôle de l'Assistant de Prévention ↳ Elaborer un lexique commun
CONTENU	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Définir le contexte réglementaire et les enjeux de la santé et la sécurité au travail dans la fonction publique territoriale ↳ Identifier les différents acteurs de la prévention dans la fonction publique territoriale ainsi que leurs rôles ↳ Déterminer le positionnement et la fonction d'assistant de prévention ↳ Intégrer les notions fondamentales de la prévention des risques professionnels ↳ Connaître et savoir utiliser les méthodes d'analyse d'une situation de travail ↳ Comprendre et appliquer la démarche d'évaluation des risques professionnels ↳ Traduire en situation professionnelle les acquis de la première séance ↳ Analyser l'accident de service ou la maladie professionnelle ↳ Distinguer et utiliser les documents obligatoires ↳ Rédiger rapports et compte-rendu adaptés aux publics concernés et communiquer à l'oral ↳ Déterminer les compétences nécessaires à l'exercice de la fonction d'assistant de prévention.

Pré-requis :

Aucun

Cette formation est suivie d'un complément de 2 jours l'année suivante et d'une journée pour les années suivantes.